

Et de deux aéronefs à louer pour le commando Hubert cette fois

Ce n'est pas pour enfoncer le clou ou donner l'impression que je fais une fixation sur ce type de location mais un avis du 22 septembre fait état d'une recherche de deux aéronefs au profit du commando Hubert. Eh oui, je sais, encore un recours au privé pour les chuteurs ops...

Cette fois, "les prestations ont lieu sur les plates-formes de l'établissement d'aéronautique Navale (Ean) de Cuers ou de la Base de l'aéronautique Navale (Ban) de Hyères, suivant la localisation de l'exercice. L'aéronef et le pilote doivent se situer à moins de 250 kms des lieux d'exécution et à une heure de vol maximum". Le budget n'est pas exorbitant mais l'accumulation de ces marchés a vraiment de quoi surprendre.

Un extrait de l'avis (qui est à lire ici):

"Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions : location d'un aéronef de type CESSNA C208b (lot n 1) et d'un aéronef de type PILATUS B2h4 (lot n 2) au profit des parachutistes du commando Hubert. Marché à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics. Le marché prend effet à compter de sa date de notification. La période initiale s'étend de sa date de notification au 31 décembre 2015. il peut être expressément reconduit sans que sa durée totale n'excède 36 mois et dans la limite de 3 reconductions :

- 1ère reconduction du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 ;
- 2ème reconduction du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;
- 3ème reconduction du 1er janvier 2018 à la veille de la date d'anniversaire de notification du marché."

Source : Ouest France - Lignes de Défense - Philippe Chapleau - 22.09.2015

Publié dans : [Externalisation, France](#) | [Lien permanent](#)